



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 avril 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix avril à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur CAMEL Jean-Jacques, Maire**.

Présents : M. Jean-Jacques CAMEL, Mme Elisabeth ALLEMANY, M. Gérard ROUBIO, Mme Monique GRESSIER, M. Alain POUMES, M. René MIRALLES, Mme Monique BONET, Mme Josette SABATA, M. Thierry SARDA, M. Francis BOPP, Mme Sandra ROSSELL, Mme Jennifer POIX, M. Claude BUSTO, Mme Georgette LAURENT, M. Michel PLANCADE,

Excusés : Mme Marie-Hélène HERNANDEZ (procuration à M. Gérard ROUBIO), Mme Nicole EININGER (procuration à M. Jean-Jacques CAMEL)

Absents : M. Sébastien ROSSI, M. Robert SUBIAS

Madame Elisabeth ALLEMANY désigné conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de Secrétaire.

Madame Elisabeth ALLEMANY présente le projet du procès verbal du Conseil Municipal du 20 février 2018, qui est adopté à l'unanimité.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018 :

M. le Maire demande au Conseil Municipal de conserver les mêmes bases de taux d'imposition, signifiant d'éviter la hausse des impôts.

Vote : Accord à l'unanimité

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS :

Budget	Résultat de clôture de l'exercice 2017	Total exercice 2017	Reprise anticipée affectation (1068)	Report en fonctionnement
M14	INV : 95 547.21 FCT : 294 372.22	386 919.43	300 000	90 570.41
M43	INV : 241.83 FCT : -27 718.93	- 27477.10		-5608.50
Logements locatifs	INV : - 7 385.18 FCT : 113 362.86	105 670.37	100 000	55 931.86
Lotissement	INV : FCT : -55 134.30	55134.30		- 46 117.21
CCAS	INV : FCT : 132 835.85	132 835.85		138 476.97

Vote : Accord à l'unanimité.

BUDGETS PRIMITIFS 2018 :

M. le Maire donne lecture des nouveaux programmes :

- Terrain Foot à 5, Maison communale, Salle de réception et d'exposition, Eclairage public cité, Eclairage public zone artisanale et Crozes, Acquisition matériel, Boulodrome, programme 2018 O.N.F., Bâtiments communaux.

Budget		Dépenses	Recettes
M14	Fonctionnement	1 528 005.71	1 437 435.00 90 570.41 reportés
	Investissement	502 791.30 + 179 881.29 restes à réaliser 74 437.41 reportés	739 410.00 16 700 restes à réaliser
M43	Fonctionnement	45 391.50 reportés 5608.50	51 000.00
	Investissement	53 174.28	14 013.00 + 39 161.28 reportés
LOT	Fonctionnement	55 134.30 46 117.21 reportés	55 134.30
	Investissement	reportés 9017.09	restes à réaliser 55 134.30
CCAS	Fonctionnement	283 175.21 restes à réaliser 130 301.76	275 000.00 + 138 476.97 reportés
LOGT LOCATIFS	Fonctionnement	223 431.86	167 500.00 + 55 931.86 reportés
	Investissement	395 079.89 + 94 920.11 reportés	490 000.00

Vote : Accord à l'unanimité.

S.P.I.G. : M. le Maire rappelle que le montant de cette subvention versée par CARCASSONNE AGGLO s'adresse à des programmes d'investissement. Pour 2017, la somme allouée était de 35 000 €. Il propose de demander le versement pour 2017 et 2018 afin de financer les programmes « Rénovation ancienne perception » et « Terrain de foot à 5 ».

Vote : Accord à l'unanimité

CONVENTION 2018 BUS :

Le CIAS de CARCASSONNE AGGLO utilise le bus communal pour le ramassage des enfants fréquentant le centre de loisirs aux périodes non scolaire. Le tarif appliqué en 2018 est de 2 €/km.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : Les subventions seront allouées pour un montant identique à celui de 2017.

Vote : Accord à l'unanimité.

MAISON COMMUNALE :

Le projet d'étude mené par l'architecte Alain CATHALA permet dès à présent d'étudier les possibilités du bâtiment. A cet effet, une commission est formée : M. G ROUBIO, R MIRALLES ; F BOPP, J POIX, S ROSSEL, G LAURENT,

SENTIER BOTANIQUE : Une commission est constituée avec E ALLEMANY, M GRESSIER, M PLANCADE, C BUSTO afin de remettre ce site en activité.

ANNULATION DETTE :

La dette de loyer ne pouvant être honorée malgré tous les recours, le Conseil Municipal décide d'annuler les impayés de loyer de l'ancien commerce de Fleurs « Le jardin de Zoé »

Vote : Accord à l'unanimité.

VENTE 8 M2 :

Une demande a été formulée par une administrée, Mme Vanden Eckaut-Roch pour acquérir 8 m2 devant son habitation à la cité appartenant à la parcelle communale A 481.

Vote : Accord à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT EMPLOI :

L'agent d'accueil ayant épuisé tous ses droits aux contrats aidés, M. le Maire propose de pérenniser son poste sur 25 heures en CDD.

Vote : Accord à l'unanimité.

Séance levée à 20 h 30

Le secrétaire de séance,

**Le Maire,
Jean-Jacques CAMEL,**